

# Comment rendre l'école vraiment gratuite

ENSEIGNEMENT La Ligue des familles avance ses pistes pour réduire les frais scolaires

► Les parents ne devraient plus payer la scolarité de leurs enfants, estime la Ligue qui avance un plan pour y parvenir.  
► La ministre de l'Education réagit.

**A** l'approche de la rentrée, la Ligue des familles livre les résultats de son enquête annuelle sur les coûts scolaires. 521 familles, comptant en tout 996 enfants, ont participé à ce coup de sonde non représentatif qui cédera le pas, en 2017, à une vraie étude scientifique. Les enseignements de cette édition ? Le primaire et le secondaire représentent encore un coût inacceptable pour les parents, quels que soient le réseau et la filière, estime la Ligue qui s'inquiète particulièrement des frais dans le secondaire technique et professionnel. « Notre revendication reste la gratuité pleine et entière de l'école », martèle Delphine Chabbert, secrétaire politique de la Ligue des familles. Pour y parvenir, nous adressons une série de propositions et de revendications au gouvernement de la Fédération

Wallonie-Bruxelles. »

## 1 Débusquer les frais interdits.

La Ligue se réjouit qu'une fiche d'information sur les différents frais, y compris ceux que les écoles n'ont pas le droit d'exiger, atterrisse dans le cartable de tous les élèves de la Fédération à la rentrée. Encore faut-il que les établissements fassent l'objet d'un contrôle renforcé et que des sanctions tombent en cas de demande de participation financière interdite. « Une récente circulaire réprecise les règles applicables en matière de gratuité de l'accès à l'enseignement, rappelle-t-on au cabinet de Marie-Martine Schyns, ministre de l'Education. Depuis lors, les contrôles au sein des écoles ont été renforcés. »

## 2 Abolir les frais facultatifs.

Ces participations, qui concernent notamment les voyages scolaires, constituent une zone grise qu'il convient d'éliminer, estime la Ligue des familles. Celle-ci réclame une distinction nette entre les frais autorisés et ceux qui ne le sont pas. Elle demande aussi que le tarif des voyages scolaires soit plafonné, comme c'est le cas en Flandre. La ministre Schyns se contente d'indiquer que « la question de

plafonner les voyages scolaires a été proposée dans le groupe de travail du Pacte pour un enseignement d'excellence consacré à cette thématique ».

## 3 Rendre la gratuité prioritaire dans la mise en œuvre du Pacte.

La Ligue demande au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de s'engager sur ce point. « Les travaux du Pacte entrent dans la phase de définition des priorités à court, moyen et long terme, réplique la ministre. La gratuité sera abordée, dans ce cadre, au sein du Groupe central d'abord et, ensuite, par le gouvernement à la fin de l'année. Il est donc prématuré de se déterminer sur une question particulière, alors qu'il conviendra de se positionner par rapport à un ensemble. »

## 4 Avancer par niveau scolaire et par type de frais.

La Ligue propose d'instaurer la réelle gratuité par phases en commençant par le maternel où la situation est la meilleure. Puis, il s'agirait de s'attaquer successivement au primaire et au secondaire. Autre proposition : phaser la gratuité par type de dépenses en rendant prioritairement gratuit tout ce qui sert directement à l'enseignement, avant une extension à l'ex-

trascolaire. « Ce double phasage figure dans les travaux du Pacte », répond la ministre. Cette méthode ne pose donc pas de problème. Mais, à nouveau, il est prématuré de se positionner maintenant car cela reviendrait à dévoyer la méthodologie du pacte. »

## 5 Financer en réformant le redoublement.

Cette réelle gratuité scolaire coûterait plusieurs centaines de milliers d'euros, alors que l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles fonctionne avec une enveloppe fermée. La Ligue estime cependant qu'il existe des marges de manœuvre pour financer la gratuité. Il faut revoir le système de redoublement qui coûte actuellement 450 millions d'euros à la Fédération, lance-t-elle. « La lutte contre le redoublement ne doit pas se construire sur de seuls objectifs budgétaires », estime Marie-Martine Schyns qui rappelle la (quasi) fin du redoublement en troisième maternelle sous cette législature et la naissance de Découpage, un processus de lutte contre l'échec scolaire qui permet aux acteurs de l'école de construire les solutions de remplacement au redoublement. ■

JULIEN BOSSELER

